

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema Schlagworte Akteure Prozesstypen Datum	Keine Einschränkung Radioaktive Abfälle Keine Einschränkung Internationale Beziehungen 01.01.1990 – 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Marco Dupraz, Laure Eperon, Lionel

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Marco; Dupraz, Laure; Eperon, Lionel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Radioaktive Abfälle, Internationale Beziehungen, 1995 – 2018.* Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Energie	1
Energiepolitik	1
Kernenergie	1
Umweltschutz	2
Allgemeiner Umweltschutz	2

Abkürzungsverzeichnis

Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK HSK Hauptabteilung für die Sicherheit der Kernanlagen

IAEO Internationale Atomenergie-Organisation

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication **DETEC**

DSN Division principale de la sécurité des installations nucléaires

AIEA Agence internationale de l'énergie atomique

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 11.10.2018 MARCO ACKERMANN Nachdem sich Doris Leuthard im September 2018 mit dem deutschen Bundeswirtschaftsminister Peter Altmaier in Berlin getroffen hatte, reiste die Energieministerin im Oktober desselben Jahres nach London zu **Gesprächen mit dem britischen Minister für Wirtschaft, Energie und Industriestrategie Greg Clark**. Nebst Diskussionen über den Brexit und über verkehrspolitische Themen führten sie Gespräche zur CO2-Politik und zum Vorgehen der Schweiz bei der Suche nach Tiefenlagern für radioaktive Abfälle. ¹

Infrastruktur und Lebensraum

Energie

Energiepolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 14.12.1999 LAURE DUPRAZ

Le Conseil fédéral a transmis son message concernant la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs. Cette Convention a été signée par la Suisse en 1997. Elle prolonge celle de 1994 qui visait à consolider la sécurité des centrales nucléaires civiles, mais qui excluait les déchets radioactifs. La nouvelle Convention a été élaborée sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et fixe, cette fois-ci, des principes et des normes de sûreté dans la gestion des déchets radioactifs. Elle fournit également des directives s'y rapportant. Son champ d'application s'étend au combustible usé, aux déchets radioactifs et aux sources radioactives scellées retirées du service, aux mouvements transfrontières de combustible usé et de déchets radioactifs, ainsi qu'au rejet planifié et contrôlé de substances radioactives liquides et gazeuses des installations nucléaires dans l'environnement. La Suisse dispose d'ores et déjà de l'essentiel des réglementations juridiques et des structures administratives requises; seuls quelques points isolés, non encore réglés par la loi, devront être pris en compte lors de la refonte de la loi sur l'énergie nucléaire. Le parlement a adopté la Convention au cours de l'année sans discussion et à l'unanimité. 2

Kernenergie

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 02.09.1998 LAURE DUPRAZ Début mai, la Direction française de la sécurité des installations nucléaires (DSIN) admettait publiquement avoir mesuré un taux de radioactivité anormal sur des wagons suisses. Ceux-ci transportaient des déchets provenant de centrales nucléaires suisses, destinés au retraitement à l'usine de La Hague. Par la suite, la Société nationale de chemins de fer française a révélé des taux de contamination radioactive de 300 à 400 fois supérieurs aux normes de sécurité dans des wagons provenant de Suisse et d'Allemagne. Elle a décidé de stopper tout transport de déchets nucléaires. Suite à ces révélations, l'Office fédéral de l'énergie a décidé de suspendre toute autorisation pour le transport d'éléments combustibles irradiés tant que l'on ne connaîtrait pas les causes exactes de contamination. Bien que ces taux élevés n'aient à aucun moment mis en danger la santé physique de personnes, l'affaire a fortement secoué l'opinion publique et eu de nombreux échos auprès des médias. Le directeur de la DSN (Division de sécurité des installations nucléaires) suisse a assuré que les wagons étaient tous contrôlés avant leur départ et qu'ils n'étaient pas contaminés, il a supposé que la contamination s'était produite en cours de transport. Les centrales suisses ont supposé que l'eau qui recouvre les déchets lors de leur chargement avait pu contaminer les conteneurs. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a ordonné une enquête interne à la DSN sur le fait, relaté par les médias, que des collaborateurs n'auraient pas informé le directeur des taux de contamination trop élevés. Il a également ordonné une enquête sur le rôle de la DSIN lors du transport de déchets nucléaires en France. Le chef du DETEC a annoncé un renforcement de l'indépendance de la DSN. L'organisme sera détaché du contrôle direct de l'administration et intégré dans une future «Agence nationale de sécurité». Les producteurs suisses d'énergie nucléaire ont reconnu les dysfonctionnements et ont assuré pour l'avenir leur coopération avec les autorités dans la refonte du système de surveillance des transports. Les organisations antinucléaires

ont réaffirmé leurs positions qui ont trouvé dans cette affaire un appui certain. Les choses se sont encore envenimées suite au dépôt d'une plainte d'antinucléaires français et anglais auprès du Ministère public de la Confédération contre les autorités nucléaires suisses dans leur ensemble. La plainte visait les dirigeants des quatre centrales nucléaires en cause, la DSN et les fonctionnaires de l'Office fédéral de l'énergie. L'enquête menée par les centrales nucléaires a révélé que, ces dernières années, 26 cas de conteneurs destinés à l'étranger avaient atteint des taux de radiation trop élevés, cinq cas avaient dépassé les valeurs limites, selon l'Association suisse pour l'énergie atomique. ³

Umweltschutz

Allgemeiner Umweltschutz

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN DATUM: 13.09.1995 LIONEL EPERON

A l'invitation de la Croix-Verte, une **délégation russe** – composée de dix scientifiques et militaires ayant à charge d'assainir divers sites pollués par des matières chimiques et radioactives en Russie – s'est rendue en Suisse dans le cadre de «legacy-Programms» soutenus par la Confédération. ⁴

¹⁾ Medienmitteilung UVEK vom 11.10.18; LT, 12.10.18

²⁾ BO CE, 1999, p. 949; BO CN, 1999, p. 2502; FF, 1999, IV, p. 4056 ss.

³⁾ Presse des 7.5, 8.5, 15.5, 19.5, 30.5 et 4.6.98; 24 Heures, 9.6.98; LT, 24.6.98; NZZ, 2.9.98.

⁴⁾ Presse du 13.9.95